

Dans les collèges et les lycées, les vies scolaires « asphyxiées » par le manque de moyens

A l'heure où les alertes sur la dégradation du climat scolaire et de la santé mentale des élèves se multiplient, le ministère de l'éducation nationale n'a prévu pour 2026 aucune création de poste de conseiller principal d'éducation. Une situation dénoncée par l'intersyndicale, qui appelle à la grève, mardi 31 mars.

Nathalie est l'unique conseillère principale d'éducation (CPE) de son collège, et elle n'a jamais compris pourquoi. L'établissement compte plus de 700 élèves, une centaine de plus qu'il y a dix ans. Avec de tels effectifs, la plupart de ses collègues sont deux à assurer la fonction, pilier des vies scolaires des collèges et des lycées. Depuis quelques années, elle bénéficie du soutien d'une stagiaire, mais cette dernière travaille à mi-temps et « apprend encore son métier ». Cinq assistants d'éducation (AED) complètent l'équipe, qui, confrontée à une accumulation de tâches dans ce collège très vaste, ne parvient pas à encaisser la charge de travail.

Toutes les demandes de Nathalie (les personnes citées par leur prénom ont requis l'anonymat) au rectorat pour obtenir un deuxième poste de CPE, soutenues par ses chefs d'établissement successifs, ont obtenu une fin de non-recevoir. « Des inspecteurs m'ont déjà dit que je ne menais pas assez de projets d'éducation à la citoyenneté, mais je ne vois pas comment je pourrais le faire, je passe ma journée à gérer des conflits », s'indigne la CPE, pour qui la situation dans laquelle l'éducation nationale maintient son établissement est source d'un sentiment d'injustice tenace. « Il faudrait que je sois arrêtée plusieurs mois pour burn-out pour que le rectorat prenne en compte la situation, a-t-elle acté. A l'éducation nationale, on attend l'incident pour réagir. »

L'exemple est emblématique des tensions que connaissent de nombreuses vies scolaires, « particulièrement asphyxiées par le manque de moyens », alerte une intersyndicale réunissant la FSU, l'UNSA Education, la CFDT Education Formation Recherche publiques, la CGT-Educ'action et SUD Education. Ces organisations, représentant 80 % du personnel, appellent à la grève, mardi 31 mars, au milieu d'une semaine de mobilisations, pour dénoncer les choix budgétaires du gouvernement en matière éducative, dont les suppressions de postes d'enseignant et l'absence de revalorisation salariale pour le personnel de l'éducation nationale.

Parmi ces arbitrages pour la rentrée 2026, l'un est presque passé inaperçu, éclipsé par la suppression de 4 000 postes d'enseignants titulaires : le ministère de l'éducation nationale n'a prévu aucune création de postes de CPE. A l'heure où les alertes sur la dégradation du climat scolaire et de la santé mentale des élèves s'accumulent, l'absence de renfort pour ce personnel, dont la fonction est centrale dans la vie des établissements et la prévention des conflits, suscite une large incompréhension.

« Une vision autoritaire et sécuritaire »

Le ministère de l'éducation nationale fait valoir un accroissement du nombre de CPE depuis 2012 dont plus de 500 créations de postes depuis 2022, « traduisant un effort continu de renforcement de l'encadrement éducatif ». Des créations de postes « ciblées répondant à des besoins identifiés », précise-t-on. Cette hausse repose sur des personnels contractuels – ils sont 2 000 sur les 13 242 CPE recensés par le ministère, alors que les titulaires sont moins nombreux qu'en 2017. Tous les nouveaux effectifs n'ont toutefois pas été affectés en établissement, observent les syndicats.

Pour les professionnels, les recrutements n'ont cependant pas permis de répondre aux besoins. Car, en parallèle, les missions des vies scolaires ne cessent de s'étendre, tandis que le nombre d'élèves s'est accru. « La lutte contre le décrochage scolaire, contre le harcèlement, le repérage et l'accompagnement des adolescents ayant des problèmes psychologiques ou familiaux, la gestion de l'interdiction des portables... On n'est plus capables de tout assumer avec les effectifs que l'on a », énumère Laurence Hopp, CPE à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et déléguée nationale du SE-UNSA.

« On ne fait pas le même travail selon le nombre d'élèves dont on a la charge », complète Olivier Raluy, CPE dans le Puy-de-Dôme et responsable au SNES-FSU, qui réclame un CPE pour 250 élèves, contre un pour 340 aujourd'hui. « Le ministère réoriente le métier dans une vision autoritaire et sécuritaire, regrette également M. Raluy. Les CPE ne font plus le métier pour lequel ils s'étaient engagés et qui consiste à accompagner et à suivre les élèves dans toutes les dimensions de leur scolarité. »

Dans les établissements, un sentiment d'inadéquation permanente s'est ainsi installé. L'inspecteur de Julie lui a précisé qu'avec deux CPE et 6,5 postes d'AED, la vie scolaire de son collège de 720 élèves, situé en Seine-Saint-Denis, était « plutôt bien doté ». Malgré ses soixante heures de travail par semaine, la jeune CPE ne parvient pourtant pas à tout mener de front. « J'ai mis un chronomètre une journée, car j'avais la sensation de ne pas avoir cinq minutes pour penser et, effectivement, il ne peut pas se passer cinq minutes sans que je sois sollicitée », se désole-t-elle.

Au quotidien, son temps est consacré à des questions de discipline, au détriment d'autres aspects éducatifs de son travail, tels que la lutte contre l'absentéisme ou la préparation avec les enseignants des séances pédagogiques autour de la lutte contre le harcèlement. « Ce travail-là est pourtant essentiel pour prévenir les conflits », regrette Julie.

« Détecteurs d'élèves en difficulté »

Au sein des vies scolaires, les manques se font également sentir du côté des AED, communément appelés les « surveillants », qui composent les équipes au côté des CPE. Les chefs d'établissement témoignent d'importantes difficultés de recrutement pour ce métier précaire, auquel les personnes recrutées ne reçoivent aucune formation. S'ajoutent les problématiques de remplacement en cas d'absence. « C'est rare qu'on tourne avec une équipe de vie scolaire complète », résume Nicolas Bonnet, proviseur d'un lycée professionnel dans la Gironde et membre de l'exécutif national du SNPDEN-UNSA, majoritaire chez les chefs d'établissement.

Une situation qu'il déplore, comme ses collègues : « Pour prévenir et gérer la violence ou des problèmes de santé mentale, on n'a pas besoin de détecteurs de métaux à l'entrée de mon établissement. En revanche, on aurait besoin de plus de détecteurs d'élèves en difficulté, et ça implique de disposer d'éducateurs en nombre suffisant et bien formés. »

Ces tensions au sein des vies scolaires se ressentent sur les indicateurs du bien-être au travail du personnel. A l'instar des enseignants, les CPE disent aimer leur métier, mais déclarent une insatisfaction élevée quant à leur rémunération et sont une majorité à faire état d'une « surcharge de travail ».

C'est à cause de cette surcharge que Livia Rigaber, responsable CPE du SNES-FSU dans l'académie de Bordeaux, n'exerce plus dans le collège des Pyrénées-Atlantiques où elle est affectée. En moins de dix ans, son établissement a accueilli 140 élèves supplémentaires, sans que les moyens de la vie scolaire suivent. « Nous n'étions plus que dans l'urgence et dans l'incapacité d'accompagner toutes les situations, relate-t-elle. Quand il y a cinq élèves exclus dans la même heure, on ne peut pas en recevoir cinq en même temps ! » Les projets éducatifs menés par la CPE en ont pâti, au prix d'une perte de sens professionnel. « Nous avons fait en sorte d'améliorer le climat scolaire, mais la croissance des effectifs a mis en miettes ce travail », déplore-t-elle.

Depuis la rentrée de septembre 2025, le personnel de la vie scolaire a été, de loin, le plus mobilisé à chaque mouvement social.